



La formation

Dans un contexte multinational, il est à la fois difficile et absolument essentiel au succès d'une opération de paix d'obtenir des unités entraînées en mesure de se déployer rapidement et de fonctionner dans un bref délai. Les forces militaires sont très souvent bien entraînées au niveau national pour faire face à diverses éventualités, mais elles ne sont pas nécessairement formées pour s'acquitter des tâches d'une opération de paix moderne. Des civils peuvent apporter des compétences dans certaines missions, mais il en leur manque parfois qui sont nécessaires dans une opération de l'ONU. Néanmoins, comme on le faisait remarquer dans un rapport récent, la formation spécialisée ne devrait pas remplacer une instruction militaire traditionnelle ni essayer de supplanter l'expérience des civils :

En fait, l'instruction militaire traditionnelle devrait être modifiée de manière à porter aussi sur les tâches uniques des missions de paix parce que l'on demande maintenant aux forces armées de remplir des fonctions très diverses pour aider à résoudre les conflits, en plus d'être préparées au combat. De même, les civils qui doivent servir dans une opération de maintien de la paix devraient recevoir une formation spécialisée qui complète les compétences acquises durant leur carrière³⁴.

Afin de favoriser une réaction rapide, l'ONU et les États membres doivent réfléchir à la nature de la formation à donner et aux systèmes de gestion à mettre en place pour faire en sorte que les programmes nationaux répondent aux besoins de l'ONU. Il est essentiel que les programmes de formation reposent sur des plans d'urgence crédibles dans lesquels sont clairement indiquées les tâches que les éléments militaires et civils devront remplir sur le terrain. Cela suppose que le DOMP joue un rôle clé pour coordonner les plans d'urgence et la formation, et pour veiller à ce que les deux composantes agissent de concert avec le Groupe de gestion des arrangements relatifs aux forces en attente. La formation opérationnelle devrait permettre à un état-major de mission de déployer dans de brefs délais une opération multinationale et multidimensionnelle efficace. Au niveau tactique, la formation devrait préparer les unités et les personnes à un déploiement rapide dans le cadre d'une opération de paix.

**Afin que les unités
détachées par les États
membres soient formées
pour participer
efficacement à des
opérations de paix, le
Secrétariat de l'ONU doit
jouer un rôle plus
important dans la
formation**

Afin que les unités détachées par les États membres soient formées pour participer efficacement à des opérations de paix, le Secrétariat de l'ONU doit jouer un rôle plus important dans la formation. Plus précisément, le DOMP devrait prendre l'initiative de définir des normes et des lignes directrices en matière de formation à l'intention des pays fournisseurs de troupes. Il devrait aussi pouvoir s'assurer que les États membres suivent des normes de formation correspondant aux exigences de l'ONU. Cela pourrait se faire par l'intermédiaire des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation, qui, en plus des tâches courantes, pourraient essayer de cerner les besoins en formation des États membres et trouver des moyens de combler toute lacune en la matière. Un rapport annuel, dans lequel les États membres ayant conclu avec l'ONU un arrangement relatif aux forces en attente rendraient compte de la formation en matière de maintien de la paix et des normes atteintes, aiderait sans doute à déterminer les besoins les plus évidents et ce à quoi l'ONU devrait consacrer ses ressources.